

LE GENITIF (... 'S ...) (= cas possessif)

LESSON

Le génitif ('S) permet d'indiquer un lien de possession (exemples ① et ②) ou de parenté (exemple ③).

① John's house	② the boy's bike	③ Charlie's father
la maison de John	le vélo du garçon	le père de Charlie

- L'ordre des éléments est **inversé** par rapport au français.

- Il n'y a **pas d'article** devant le **premier nom** quand celui-ci est un **nom propre**. (exemples ① ③)

- Pour les **noms** qui sont au **pluriel** et qui se terminent déjà par un **-S**, on **ajoute** simplement une **apostrophe**.

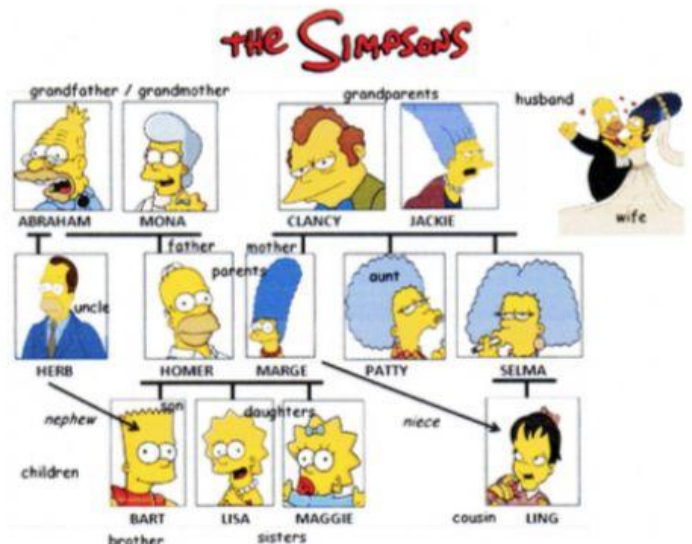
my cousins' car	my parents' bedroom
la voiture de mes cousins	la chambre de mes parents

EXERCISES

1. Observez l'arbre généalogique des Simpson, lisez les définitions suivantes et dites de quelle(s) personne(s) il s'agit. Ex. : She is Homer's wife. -> It's Marge.

They are Bart's parents. -> They're Homer and Marge.

1. He is Bart's uncle. ->
2. They are Marge's daughters. ->
3. He is Abraham's grandson. ->
4. They are Lisa's aunts. ->
5. She is Homer's niece. ->
6. He is Homer's son. ->



2. Traduisez les expressions ci-dessous.

Exemple : la mère de Toby -> Toby's mother

1. la chambre de Kim
2. le bébé de Susan
3. la maison de Peter
4. le livre de Bob
5. la voiture de ma mère
6. l'ordinateur de mon père